

# Conditions Générales D'exécution des prestations

Les présentes conditions d'exécution des prestations sont fixées sur la base d'une prestation ordinaire de traduction. Possibilité de demande de validation entre chaque étape par le donneur d'ouvrage.

## I. Lancement du projet

- Réception et analyse du matériau
- Élaboration et envoi du devis
- Planification de la livraison

## II. Pré-transfert

- Conversion du matériau
- Extraction du contenu textuel des images
- Utilisation d'outils de traduction (mémoires, glossaires, etc.)

## III. Transfert

- Traduction
- Mise à niveau du matériau
- Adaptations
- Uniformité terminologique
- Relecture/révision

## IV. Post-transfert

- Reconversion du matériau
- Intégration du contenu textuel et des images
- Contrôle qualité

## V. Clôture du projet

- Livraison
- Facturation et règlement
- Suivi du dossier